

ÉQUIPIER DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Contact : 47 88 56 ; chef.MetiersDeLaSecurite@rsma.nc

Présentation générale : formation de sapeurs-pompiers volontaires spécialisés dans les interventions sur risques naturels, apte à participer aux plans de secours communaux ou nationaux, au sein d'équipe de sapeurs-pompiers notamment sur les feux de forêt et les dégâts engendrés par les tsunامي, cyclone, effondrement, etc.

Durée de formation : 10 mois

Volume horaire :

DOMAINE	HEURES
Formation théorique et pratique	580 h
Période d'Apprentissage en Entreprise	106 h
Education Physique et Sportive	187 h
Domaines Généraux (Permis, SST, Mise à niveau)	315 h
Permissions + Jours Fériés	222 h
Divers (Activités militaire, vie courante, Formalités)	243 h
TOTAL	1653 h

Les qualifications préparées : permis VL, permis PL,

- ✓ équipier sur véhicule d'assistance aux victimes,
- ✓ équipier opérations diverses,
- ✓ équipier feu de forêt niveau 1,
- ✓ équipier sauvetage et déblaiement,
- ✓ qualification de conducteur de véhicule pompe.

L'insertion :

- Types de métiers visés : Sapeur-pompier

Les principaux partenaires :

- Toutes les mairies disposant d'un centre de secours
- La Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques

Principales conventions signées avec :

- DSCGR

